

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2019

198x19

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE A L' ASSOCIATION SPORTIVE : « BOXING CENTER OFFICIAL » Exercice 2019

Dans le cadre de sa politique sportive et de lien social, la Ville a souhaité apporter son soutien au mouvement sportif contribuant à ce développement.

Vu le projet d'activités présenté par l'association « **Boxing Center Official** » relatif au dossier de demande de subvention 2019.

Vu l'avis favorable de la commission Sport réunie le 17 septembre 2019 et considérant que l'association « **Boxing Center Official** », légalement déclarée, exerce une activité d'intérêt général sur la commune par ses actions, il est proposé de lui attribuer une subvention dite de fonctionnement de 500,00 € au titre de l'année 2019.

Nom de l'association : **BOXING CENTER OFFICIAL**  
représentée par son président : Monsieur PONS Laurent  
Objet statutaire : Pratique de la boxe anglaise et toutes autres activités s'y rapportant  
Siège : 7 Rue Pierre RONSARD – 13170 Les Pennes Mirabeau  
SIRET n° : 807 971 759 00012

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- PRÉCISE que l'association « **Boxing Center Official** » remplit les conditions légales au titre de la loi 1901
- DÉCIDE de lui attribuer une subvention de 500,00 € au titre de l'année 2019
- PRÉCISE que les crédits ont été prévus au Budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Septembre 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA